

- 793-18(2) Le député du Deh Cho fait une déclaration sur la Journée du chandail orange pour saluer les survivants des pensionnats.
- 794-18(2) Le député de Nunakput fait une déclaration sur les infrastructures aéroportuaires de sa circonscription.
- 795-18(2) Le député de Frame Lake fait une déclaration sur la légalisation du cannabis.
- 796-18(2) La députée de Yellowknife Centre fait une déclaration sur l'état de la route 3.
- 797-18(2) Le député du Delta du Mackenzie fait une déclaration sur le projet de résidence pour personnes âgées de neuf logements à Fort McPherson.
- 798-18(2) Le député de Sahtú fait une déclaration sur la stratégie de la Commission géologique des TNO.
- 799-18(2) Le député de Tu Nedhé-Willideh fait une déclaration sur les tarifs des baux fonciers du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.
- 800-18(2) Le député de Hay River Nord fait une déclaration sur le fait de renommer les navires de transport.

Dépôt de documents

- 459-18(2) Réponse du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest au rapport de comité 10-18(2) sur l'examen du projet de loi n° 16 : la *Loi modifiant la Loi sur l'éducation*. Déposée par le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.
- 460-18(2) Rapport annuel de 2016-2017 du Programme de surveillance des effets cumulatifs des TNO. Déposé par le ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles.
- 461-18(2) Tête et esprit : Encourager le rétablissement en santé mentale et la lutte contre les dépendances aux Territoires du Nord-Ouest – Plan d'action de 2017 à 2022 sur le mieux-être mental des enfants et des jeunes. Déposé par le premier ministre au nom du ministre de la Santé et des Services sociaux.

Motions

- 36-18(2) Ajournement prolongé de la Chambre jusqu'au 3 octobre 2017.

Proposé par la députée de Yellowknife Centre.

JE PROPOSE, avec l'appui du député de Great Slave, que, nonobstant la règle n° 4, la présente Assemblée ajourne ses travaux le 28 septembre 2017 pour les reprendre le mardi 3 octobre 2017;

EN OUTRE, je propose que si, à tout moment avant le 3 octobre 2017, le président, après consultation avec le Conseil exécutif et les députés de l'Assemblée législative, est convaincu que, dans l'intérêt public, la Chambre doit se réunir avant le moment fixé par une motion d'ajournement, il pourra en faire l'annonce, et la Chambre devra en conséquence se réunir au moment indiqué et poursuivre ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à ce moment.

La proposition est mise aux voix; la motion est ADOPTÉE.

Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

Le comité plénier a fait l'examen du document déposé 416-18(2), Budget des immobilisations pour 2018-2019, et a donné une mise à jour sur les progrès effectués, soit l'adoption d'une motion : que l'examen du document déposé 416-18(2) soit achevé, que la Chambre approuve ce budget et qu'un projet de loi portant sur l'affectation de crédits découlant de ce budget soit présenté dans les plus brefs délais.

Le président ajourne l'Assemblée à 17 h 16.



Monsieur Jackson Lafferty
Président de l'Assemblée législative.



Monsieur Tim Mercer
Greffier de l'Assemblée législative